



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
du Canton de La Ferté Saint-Aubin
EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Séance du 14 avril 2014

41/14

Date d'affichage : 18 avril 2014

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 26

Votants : 27

L'An Deux Mil quatorze, le 14 avril 2014

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin** légalement convoqué le 4 avril 2014 s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Elysabeth CATOIRE, doyen d'âge de l'assemblée

PRESENTS :

Ardon : Mme Elysabeth CATOIRE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Michel TATIN

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, Mme Stéphanie HARS, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, Mme Véronique DALLEAU, M. Dominique THENAULT, Mme Nicole BOILEAU, M. Philippe FROMENT, Mme Manuela CHARTIER

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER, Mme Michèle CORMERY

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie CHARRON

Ménéstreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ, M. Bertrand DAUDIN

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

POUVOIRS : M. Bernard GILBERT à M. Hervé NIEUVIARTS

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

Objet : Election du Président de la Communauté de la Communauté de Communes du canton de La Ferté Saint-Aubin

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-7, L 5211-6 à L 5211-10,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 14 novembre 2006 portant création de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin,

Vu l'élection des conseillers communautaires dans chaque commune membre,

Considérant que conformément à l'article 9 des statuts, il y a lieu d'élire le Président, organe exécutif de l'établissement public de coopération intercommunale.

Après avoir pris connaissance de la candidature de M. Jean-Paul ROCHE, le Conseil de Communauté a procédé au vote à bulletins secrets.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27
- Bulletins blancs ou nuls : 3
- Suffrages exprimés : 24
- Majorité absolue : 14

A obtenu :

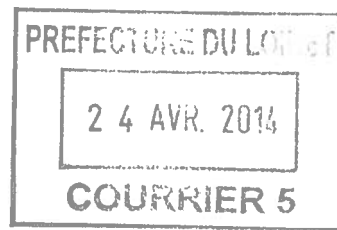
NOM	VOIX
M. Jean-Paul ROCHE	24

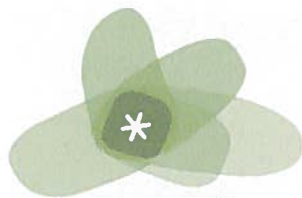
A été élu Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin :
Monsieur Jean-Paul ROCHE (Adjoint au Maire d'Ardon).

Le Président
Jean-Paul ROCHE



Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
en Préfecture le 24 avril 2014





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
du **Canton de La Ferté Saint-Aubin**

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2014



42 /14

Date d'affichage : 18 avril 2014

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 26

Votants : 27

L'An Deux Mil quatorze, le 14 avril 2014
Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**
légalement convoqué le 4 avril 2014
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de
la Communauté de Communes du canton de
LA FERTE SAINT AUBIN

PRESENTS :

Ardon : Mme Elysa CATHOIRE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Michel TATIN

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, Mme Stéphanie HARS,
M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, Mme
Véronique DALLEAU, M. Dominique THENAULT, Mme Nicole BOILEAU, M. Philippe
FROMENT, Mme Manuela CHARTIER

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER, Mme Michèle CORMERY

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie
CHARRON

Ménestreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ, M. Bertrand DAUDIN

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

POUVOIRS : M. Bernard GILBERT à M. Hervé NIEUVIARTS

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

Objet : Détermination du nombre de vice-présidents siégeant au sein du Conseil
Communautaire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2122-1 et suivants,

En application de l'article L5211-10 du CGCT, la communauté de communes doit disposer au
minimum d'un vice-président au maximum d'un nombre de vice-présidents correspondant à 20% de
l'effectif légal du conseil communautaire.

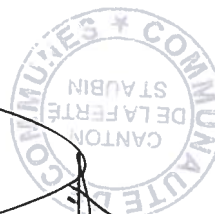
Il précise que le conseil communautaire peut décider à la majorité des 2/3 de ses membres de porter ce
maximum à 30% arrondi à l'entier supérieur.

Considérant la volonté de désigner 7 vice-présidents au sein de cette instance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité et 2 abstentions
(M. FROMENT et Mme CHARTIER),

DECIDE de FIXER à 7 le nombre de vice-présidents.

Le Président,
Jean-Paul ROCHE



Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

en Préfecture le 24 avril 2014



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
du Canton de La Ferté Saint-Aubin
EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2014



43/14

Date d'affichage : 18 avril 2014

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 26

Votants : 27

L'An Deux Mil quatorze, le 14 avril 2014

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**
légalement convoqué le 4 avril 2014

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de
la Communauté de Communes du Canton de

LA FERTE SAINT AUBIN

PRESENTS :

Ardon : Mme Elysaabeth CATOIRE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Michel TATIN

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, Mme Stéphanie HARS,
M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, Mme
Véronique DALLEAU, M. Dominique THENAULT, Mme Nicole BOILEAU, M. Philippe
FROMENT, Mme Manuela CHARTIER

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER, Mme Michèle CORMERY

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie
CHARRON

Ménestreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ, M. Bertrand DAUDIN

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

POUVOIRS : M. Bernard GILBERT à M. Hervé NIEUVIARTS

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

Objet : Election du 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes du Canton de
La Ferté Saint-Aubin

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-7, L 2122-8,
L 5211-6 à L 5211-10,

Vu la délibération de ce jour fixant le nombre de Vice-Présidents à 7, il y a lieu d'élire les différents
Vice-Présidents de la Communauté de Communes,

Après avoir pris connaissance de la candidature de Mme Constance de PÉLICHY, au poste de 1^{ère}
Vice-Présidente, le Conseil de Communauté a procédé au vote à bulletins secrets.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin :

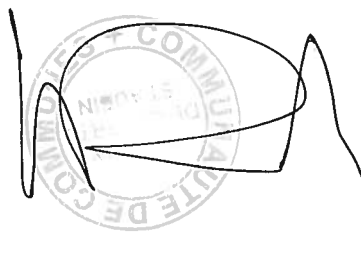
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27
- Bulletins blancs ou nuls : 2
- Suffrages exprimés : 25
- Majorité absolue : 14

À obtenir :

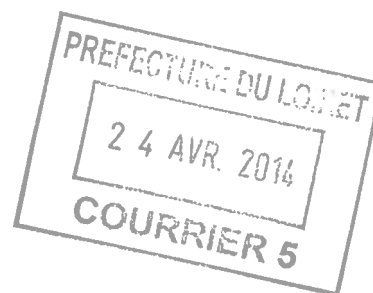
NOM	VOIX
Mme Constance de PÉLICHY	25

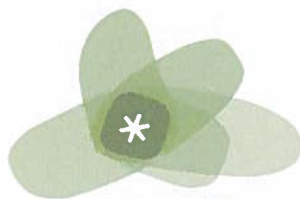
A été élue 1^{ère} Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance PÉLICHY (Maire de La Ferté Saint-Aubin).

Le Président,
Jean-Paul ROCHE



Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
en Préfecture le 24 avril 2014





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
du **Canton de La Ferté Saint-Aubin**

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**



Séance du 14 avril 2014

44 / 14

Date d'affichage : 18 avril 2014

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 26

Votants : 27

L'An Deux Mil quatorze, le 14 avril 2014

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**
légalement convoqué le 4 avril 2014

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de
la Communauté de Communes du Canton de

LA FERTE SAINT AUBIN

PRESENTS :

Ardon : Mme Elysaabeth CATOIRE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Michel TATIN

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, Mme Stéphanie HARS,
M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, Mme
Véronique DALLEAU, M. Dominique THENAULT, Mme Nicole BOILEAU, M. Philippe
FROMENT, Mme Manuela CHARTIER

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER, Mme Michèle CORMERY

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie
CHARRON

Ménéstreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ, M. Bertrand DAUDIN

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

POUVOIRS : M. Bernard GILBERT à M. Hervé NIEUVIARTS

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

**OBJET : Election 2ème Vice-Président de la Communauté de Communes du Canton de
La Ferté Saint-Aubin**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-7, L 2122-8,
L 5211-6 à L 5211-10,

Vu la délibération de ce jour fixant le nombre de Vice-Présidents à 7, il y a lieu d'élire les différents
Vice-Présidents de la Communauté de Communes.

Après avoir pris connaissance de la candidature de M. Hervé NIEUVIARTS, au poste de 2ème
Vice-Président, le Conseil de Communauté a procédé au vote à bulletins secrets.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin :

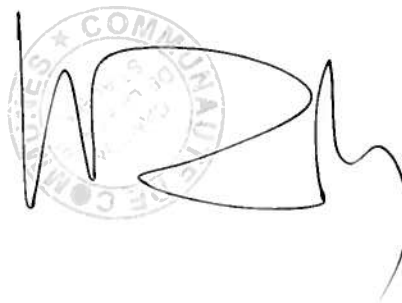
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27
- Bulletins blancs ou nuls : 2
- Suffrages exprimés : 25
- Majorité absolue : 14

A obtenu :

NOM	VOIX
M. Hervé NIEUVIARTS	25

A été élu 2ème Vice-Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin : Monsieur Hervé NIEUVIARTS (Maire de Marcilly en Vilette).

Le Président,
Jean-Paul ROCHE



Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
en Préfecture le *24 avril 2014*

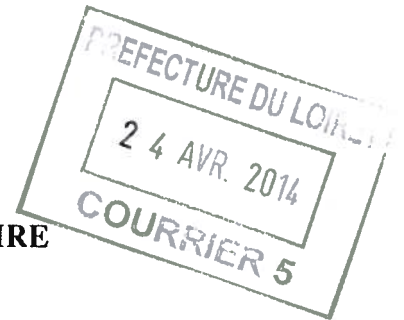




COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
du **Canton de La Ferté Saint-Aubin**

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 14 avril 2014



45 /14

Date d'affichage : 18 avril 2014

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 26

Votants : 27

L'An Deux Mil quatorze, le 14 avril 2014

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**

légalement convoqué le 4 avril 2014

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de

la Communauté de Communes du Canton de

LA FERTE SAINT AUBIN

PRESENTS :

Ardon : Mme Elysaabeth CATOIRE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Michel TATIN

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, Mme Stéphanie HARS, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, Mme Véronique DALLEAU, M. Dominique THENAULT, Mme Nicole BOILEAU, M. Philippe FROMENT, Mme Manuela CHARTIER

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER, Mme Michèle CORMERY

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie CHARRON

Ménéstreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ, M. Bertrand DAUDIN

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

POUVOIRS : M. Bernard GILBERT à M. Hervé NIEUVIARTS

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

OBJET : Election du 3ème Vice-Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-7, L 2122-8, L 5211-6 à L 5211-10,

Vu la délibération de ce jour fixant le nombre de Vice-Présidents à 7, il y a lieu d'élire les différents Vice-Présidents de la Communauté de Communes,

Après avoir pris connaissance de la candidature de M.Eric LEMBO, au poste de 3ème Vice-Président, le Conseil de Communauté a procédé au vote à bulletins secrets.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin :

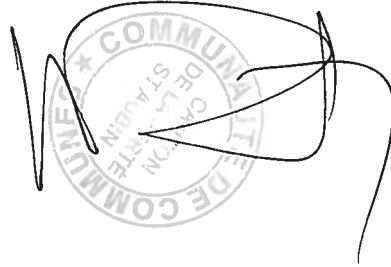
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27
- Bulletins blancs ou nuls : 3
- Suffrages exprimés : 24
- Majorité absolue : 14

A obtenu :

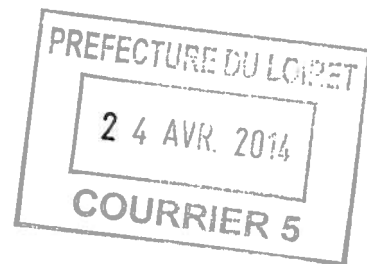
NOM	VOIX
M. Eric LEMBO	24

A été élu 3ème Vice-Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin : Monsieur Eric LEMBO (Maire de Ménestreau en Villette).

Le Président,
Jean-Paul ROCHE



Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
en Préfecture le 24 avril 2014





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
du **Canton de La Ferté Saint-Aubin**

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2014



46 /14

Date d'affichage : 18 avril 2014

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 26

Votants : 27

L'An Deux Mil quatorze, le 14 avril 2014

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**
légalement convoqué le 4 avril 2014
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de
la Communauté de Communes du Canton de
LA FERTE SAINT AUBIN

PRESENTS :

Ardon : Mme Elysa**beth** CATOIRE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Michel TATIN

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, Mme Stéphanie HARS,
M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, Mme
Véronique DALLEAU, M. Dominique THENAULT, Mme Nicole BOILEAU, M. Philippe
FROMENT, Mme Manuela CHARTIER

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER, Mme Michèle CORMERY

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie
CHARRON

Ménéstreaux-en-Villette : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ, M. Bertrand DAUDIN

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

POUVOIRS : M. Bernard GILBERT à M. Hervé NIEUVIARTS

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

Objet : Election du 4ème Vice-Président de la Communauté de Communes du Canton de
La Ferté Saint-Aubin

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-7, L 2122-8, L
5211-6 à L 5211-10,

Vu la délibération de ce jour fixant le nombre de Vice-Présidents à 7, il y a lieu d'élire les différents
Vice-Présidents de la Communauté de Communes,

Après avoir pris connaissance de la candidature de Mme Anne GABORIT, au poste de 4ème
Vice-Présidente, le Conseil de Communauté a procédé au vote à bulletins secrets.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin :

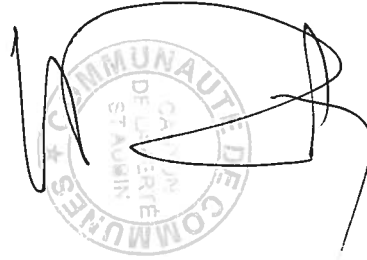
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27
- Bulletins blancs ou nuls : 4
- Suffrages exprimés : 23
- Majorité absolue : 14

A obtenu :

NOM	VOIX
Mme Anne GABORIT	23

A été élue 4ème Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin : Madame Anne GABORIT (Maire de Ligny le Ribault).

Le Président,
Jean-Paul ROCHE



Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
en Préfecture le 24 avril 2014





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
du **Canton de La Ferté Saint-Aubin**

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2014



47 / 14

Date d'affichage : 18 avril 2014

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 26

Votants : 27

L'An Deux Mil quatorze, le 14 avril 2014

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**
légalement convoqué le 4 avril 2014

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de
la Communauté de Communes du Canton de LA FERTE SAINT
AUBIN

PRESENTS :

Ardon : Mme Elysa**BE**TH CATOIRE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Michel TATIN

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, Mme Stéphanie HARS,
M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, Mme
Véronique DALLEAU, M. Dominique THENAULT, Mme Nicole BOILEAU, M. Philippe
FROMENT, Mme Manuela CHARTIER

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER, Mme Michèle CORMERY

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie
CHARRON

Ménéstreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ, M. Bertrand DAUDIN

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

POUVOIRS : M. Bernard GILBERT à M. Hervé NIEUVIARTS

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

OBJET : Election du 5ème Vice-Président de la Communauté de Communes du Canton de
La Ferté Saint-Aubin

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-7, L 2122-8, L
5211-6 à L 5211-10,

Vu la délibération de ce jour fixant le nombre de Vice-Présidents à 7, il y a lieu d'élire les différents
Vice-Présidents de la Communauté de Communes,

Après avoir pris connaissance de la candidature de Mme Elysa**BE**TH CATOIRE, au poste de 5ème
Vice-Présidente, le Conseil de Communauté a procédé au vote à bulletins secrets.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin :

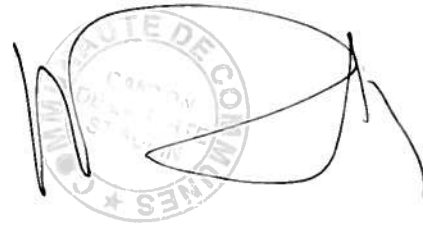
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27
- Bulletins blancs ou nuls : 3
- Suffrages exprimés : 24
- Majorité absolue : 14

A obtenu :

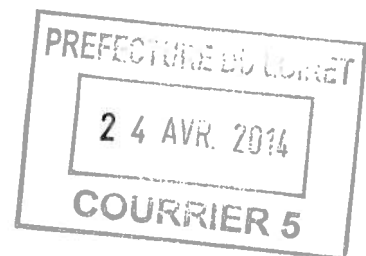
NOM	VOIX
Mme Elysabeth CATOIRE	24

A été élue 5ème Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin : Madame Elysabeth CATOIRE (Maire d'Ardon).

Le Président.
Jean-Paul ROCHE



Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
en Préfecture le 24 avril 2014





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
du **Canton de La Ferté Saint-Aubin**

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 14 avril 2014



48/14

Date d'affichage : 18 avril 2014

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 26

Votants : 27

L'An Deux Mil quatorze, le 14 avril 2014

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**
légalement convoqué le 4 avril 2014

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

sous la présidence de Monsieur **Jean-Paul ROCHE, Président**

de la Communauté de Communes du Canton de

LA FERTE SAINT AUBIN

PRESENTS :

Ardon : Mme Elysa**beth** CATOIRE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Michel TATIN

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, Mme Stéphanie HARS,
M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUI**N**, Mme
Véronique DALLEAU, M. Dominique THENAULT, Mme Nicole BOILEAU, M. Philippe
FROMENT, Mme Manuela CHARTIER

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER, Mme Michèle CORMERY

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie
CHARRON

Ménéstreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ, M. Bertrand DAUDIN

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

POUVOIRS : M. Bernard GILBERT à M. Hervé NIEUVIARTS

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

**OBJET : Election du 6ème Vice-Président de la Communauté de Communes du Canton de La
Ferté Saint-Aubin**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-7, L 2122-8,
L 5211-6 à L 5211-10,

Vu la délibération de ce jour fixant le nombre de Vice-Présidents à 7, il y a lieu d'élire les différents
Vice-Présidents de la Communauté de Communes,

Après avoir pris connaissance des candidatures de M. Pierre HENRY, au poste de 6ème
Vice-Président, le Conseil de Communauté a procédé au vote à bulletins secrets.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin :

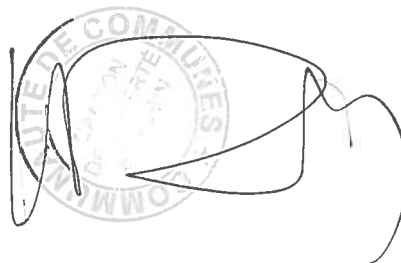
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27
- Bulletins blancs ou nuls : 2
- Suffrages exprimés : 25
- Majorité absolue : 14

À obtenu :

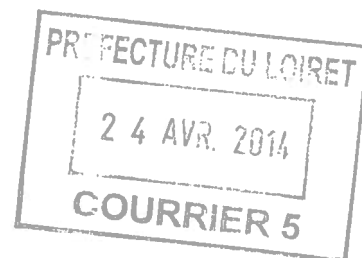
NOM	VOIX
M. Pierre HENRY	25

A été élu 6ème Vice-Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin : M. Pierre HENRY (Maire de Sennely).

Le Président,
Jean-Paul ROCHE



Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
en Préfecture le 24 avril 2014





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
du **Canton de La Ferté Saint-Aubin**

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2014



49/14

Date d'affichage : 18 avril 2014

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 26

Votants : 27

L'An Deux Mil quatorze, le 14 avril 2014

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**
légalement convoqué le 4 avril 2014

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

sous la présidence de Monsieur **Jean-Paul ROCHE, Président**
de la Communauté de Communes du Canton de
LA FERTE SAINT AUBIN

PRESENTS :

Ardon : Mme Elysa**beth** CATOIRE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Michel TATIN

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, Mme Stéphanie HARS,
M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, Mme
Véronique DALLEAU, M. Dominique THENAULT, Mme Nicole BOILEAU, M. Philippe
FROMENT, Mme Manu**ela** CHARTIER

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER, Mme Michèle CORMERY

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie
CHARRON

Ménestreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ, M. Bertrand DAUDIN

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

POUVOIRS : M. Bernard GILBERT à M. Hervé NIEUVIARTS

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

OBJET : Election du 7ème Vice-Président de la Communauté de Communes du Canton de La
Ferté Saint-Aubin

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-7, L 2122-8,
L 5211-6 à L 5211-10,

Vu la délibération de ce jour fixant le nombre de Vice-Présidents à 7, il y a lieu d'élire les différents
Vice-Présidents de la Communauté de Communes,

Après avoir pris connaissance des candidatures de M. Stéphane CHOUIN, au poste de 7ème
Vice-Président, le Conseil de Communauté a procédé au vote à bulletins secrets.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin :

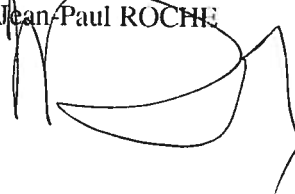
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27
- Bulletins blancs ou nuls : 2
- Suffrages exprimés : 25
- Majorité absolue : 14

A obtenu :

NOM	VOIX
M. Stéphane CHOUIN	25

A été élu 7ème Vice-Président de la Communauté de Communes du Canton de
La Ferté Saint-Aubin : Monsieur Stéphane CHOUIN (Adjoint au Maire de La Ferté St-Aubin).

Le Président,
Jean-Paul ROCHE



Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
en Préfecture le 24 avril 2014

